



# Les disparités territoriales dans l'accès aux formations d'élite

Christophe Michaut

## ► To cite this version:

Christophe Michaut. Les disparités territoriales dans l'accès aux formations d'élite : La situation des Pays de la Loire au regard des autres régions françaises. Notes du CREN, 2011. <halshs-01344533>

**HAL Id: halshs-01344533**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01344533>**

Submitted on 12 Jul 2016

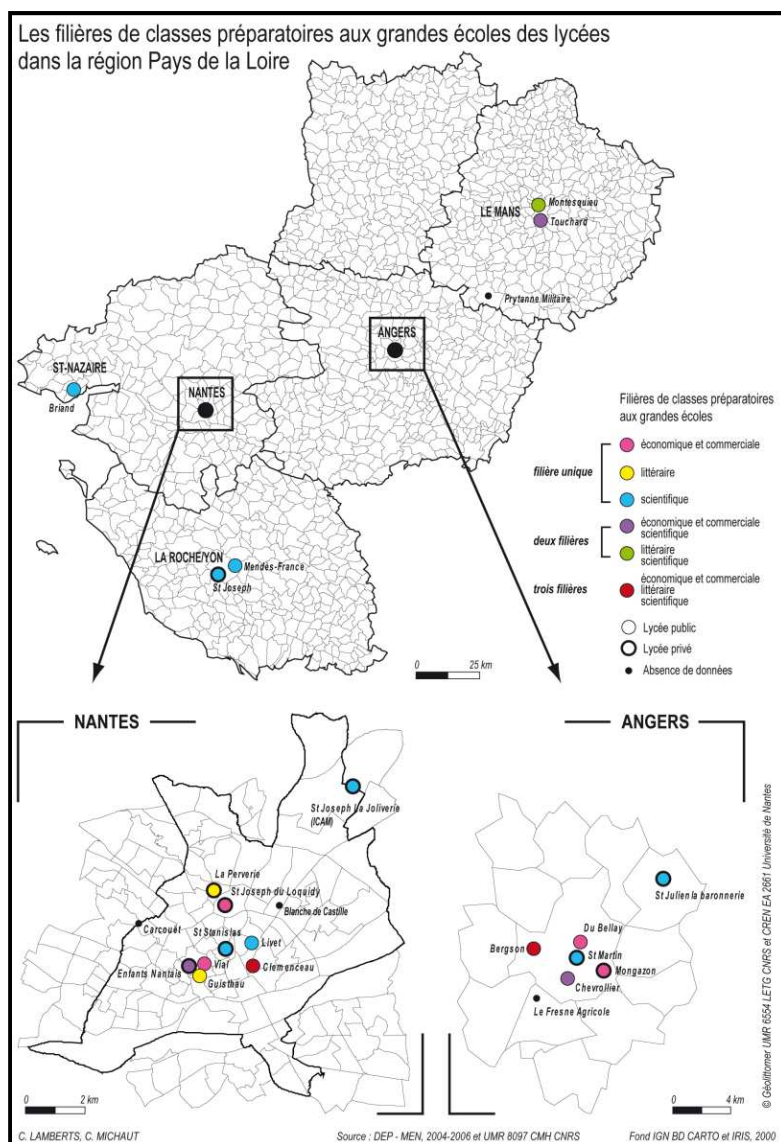
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Les disparités territoriales dans l'accès aux formations d'élite

La situation des Pays de la Loire au regard des autres régions françaises



Note synthétique du rapport de la recherche TERRELIT au Conseil régional des Pays de la Loire avec les contributions du Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN, Université de Nantes), du Centre nantais de sociologie (CENS, Université de Nantes), du Laboratoire de recherche en éducation et formation (LAREF, UCO, Angers), du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (CNRS, Universités de Provence et de la Méditerranée) et de l'Observatoire sociologique du changement (OSC, CNRS, FNSPo, Paris)

La formation des élites demeure un sujet controversé entre les partisans de la suppression des grandes écoles, de leur fusion au sein des universités ou de leur maintien. Alors que dans la plupart des autres pays l'Université assure seule la formation des élites, le système français est organisé de telle sorte qu'une partie des futures élites administratives, managériales, intellectuelles, politiques et scientifiques est sélectionnée, préparée et formée dans des structures non universitaires : les « grandes écoles » et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Autre particularité du système : ces classes préparatoires relèvent de l'enseignement supérieur alors qu'elles se situent dans des établissements d'enseignement secondaire. Instituées au XVIII<sup>e</sup> siècle (Belhoste, 2003), elles accueillent actuellement 81135 étudiants, soit 3,5% des étudiants (RERS, 2010). Leur représentation n'a quasiment pas évolué depuis 1970 (3,8%), malgré une croissance forte des effectifs, notamment durant la période 1985-1995 avec la création de nouvelles divisions, essentiellement dans les filières scientifiques et dans une moindre mesure, économiques et commerciales.

Ces classes suscitent de vives critiques : plus coûteuses – le coût moyen d'un préparatoire était en 2007 de 15080 euros contre 9120 euros pour un étudiant des universités – , faisant preuve d'une faible ouverture sociale (Euriat et Thélot, 1995 ; Duru-Bellat et Kieffer, 2008) – 51,1% d'enfants de cadre supérieur en 2009 vs 29,7% à l'Université – , territorialement inéquitables (Bodin, 2007) – les effectifs sont concentrés en Ile-de-France et dans les grandes métropoles régionales – et d'une « productivité » moyenne (Michaut, à paraître) – sur 100 néo-inscrits en CPGE scientifiques , seuls 50% intégreront une grande école en deux années de préparation et la situation est bien plus problématique dans la filière littéraire avec seulement 8% d'intégrés (Lemaire, 2008). A l'inverse, les « gardiens du temple » défendent un modèle d'excellence à la française qui favorise l'apprentissage de certaines compétences chez les étudiants, leur assurant ainsi une meilleure insertion professionnelle et de meilleurs salaires (Adangnikou, 2007 ; Giret, 2009).

Les recherches se sont, jusqu'à présent, essentiellement focalisées sur le territoire national, sans faire apparaître les éventuelles spécificités des « prépas de proximité » ou des CPGE des établissements privés. De même, les caractéristiques, les conditions de travail et les représentations des enseignants qui font souvent figure d'élites dans le corps professoral du secondaire ont été peu étudiées. Ce rapport offre des éléments de réponse en s'appuyant sur les recherches entreprises par des chercheurs du Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN-Université de Nantes), du Centre Nantais en sociologie (CENS-Université de Nantes), du Laboratoire de Recherche en Education et Formation (LAREF-Université Catholique de l'Ouest), du Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST-CNRS) et de l'Observatoire sociologique du changement (OSC- Sciences.Po). Il éclaire également les débats sur les projets de réformes en cours (30% de boursiers en CPGE, dispositif d'ouverture sociale) et aborde de nouvelles problématiques, notamment l'endorecrutement des établissements.

La recherche est articulée autour de quatre axes :

- les disparités territoriales de recrutement des classes préparatoires aux grandes écoles ;
- les conditions d'études et les parcours scolaires des étudiants des filières d'excellence ;
- Les stratégies des personnels des lycées ;
- Les politiques d'ouverture sociale et les dispositifs innovants de l'Education nationale, des collectivités territoriales et des établissements d'enseignement.

## **1. Les disparités territoriales de recrutement des classes préparatoires aux grandes écoles**

Cette recherche vise à cartographier les inégalités socio-spatiales de recrutement des académies et établissements en focalisant l'analyse sur l'endogénéité de leur recrutement. Pour réaliser cette analyse, Christine Lamberts et Christophe Michaut s'appuient sur la base centrale « Scolarité » qui recense entre autres les caractéristiques individuelles de l'ensemble des élèves inscrits en CPGE des années 2004 à 2007. La population concernée représente 112 622 élèves pour les trois années étudiées. Ils dressent une cartographie des disparités (effectifs des établissements, origine géographique, scolaire et sociale des néo-inscrits, etc.) en France et en Pays-de-la-Loire. Les résultats confortent les travaux sur les inégalités académiques d'offre de formation en soulignant notamment le fort impact de l'offre de formation sur le recrutement. Les établissements ont d'autant plus de chance de recruter des candidats locaux que les places disponibles sont faibles. A l'inverse, les établissements des académies « excédentaires », telles que Paris ou dans une moindre mesure Lyon, effectuent massivement un recrutement externe. Avec un solde migratoire proche de zéro, l'académie de Nantes se situe sous bien des aspects (attractivité, endorecruitment, représentation sociale) dans la moyenne nationale, hormis la surreprésentation des effectifs scolarisés dans les établissements privés.

## **2. Les conditions d'études et les parcours scolaires des étudiants des filières d'excellence**

Cet axe comporte d'une part une recherche sur les conditions d'études et le parcours scolaires des étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles, d'autre part une étude sur la formation aux métiers du service dans l'hôtellerie de « luxe ».

L'examen des conditions d'études en CPGE a été réalisé à partir d'un questionnaire renseigné par 277 étudiants inscrits dans un établissement de la Région dans une filière scientifique ou économique et de 25 entretiens semi-directifs auprès de préparateurs scientifiques. Carole Daverne et James Masy montrent que les étudiants de CPGE doivent affronter un nouvel environnement scolaire et reconstruire de nouvelles « manières d'étudier » (Lahire, 1997), coûteuses en temps de travail personnel et laissant peu de place aux activités extrascolaires et aux sociabilités juvéniles ; ce « sacrifice » offre toutefois de belles perspectives scolaires et professionnelles. Les chercheurs s'attardent plus particulièrement sur la situation des boursiers, qui représentent 18,6% des inscrits en CPGE dans l'académie de Nantes, pourcentage assez éloigné des objectifs de la politique gouvernementale qui fixent à 30% la proportion d'étudiants boursiers dans chaque établissement. Leur analyse révèle une relative homogénéité des points de vue des préparateurs boursiers et non-boursiers, tant en matière de parcours scolaires, de relations aux pairs et aux enseignants, de vision de la formation reçue, que de perspectives professionnelles. Ce constat les amène à relativiser la pertinence de la variable « boursiers de l'enseignement supérieur » pour mesurer l'ouverture des filières d'excellence et à proposer une distinction entre les établissements de prestige (qui accueillent d'excellents élèves issus essentiellement des classes privilégiées) et de proximité (qui accueillent des élèves « moyens » et une majorité de boursiers).

En focalisant leur recherche sur la formation aux métiers du service, Pascal Guibert, Gilles Lazuech et Vincent Troger abordent la question de l'excellence professionnelle de manière détournée en interrogeant des femmes de chambre et des gouvernantes exerçant dans les plus grands palaces parisiens : comment se construit l'excellence professionnelle quand celle-ci ne passe ni par une transmission scolaire, ni par une situation d'apprentissage en alternance ? En incorporant les codes et les normes des milieux sociaux privilégiés, les chercheurs montrent par exemple que le côtoiement d'une clientèle étrangère a incité ces employés à apprendre l'anglais. Cette proximité se répercute également sur les ambitions scolaires que les femmes de chambre portent sur leurs enfants.

### **3. Les stratégies des personnels des lycées**

Le principal objectif de cet axe est de questionner les professeurs des CPGE et les chefs d'établissement des lycées concernés de l'académie de Nantes sur les modalités de recrutement et de fonctionnement de ces classes.

Une première étude porte spécifiquement sur les enseignants et les proviseurs des établissements publics. François Burban, Yves Dutercq, Anne Josso et Thérèse Perez-Roux ont collecté 179 questionnaires adressés aux enseignants de CPGE de la région et se sont entretenus avec 24 d'entre eux. La plupart des enseignants ont connu un parcours scolaire d'excellence, le plus souvent à l'École Normale Supérieure après une préparation en CPGE, sanctionné par la réussite à l'agrégation. Outre une rémunération plus avantageuse que dans le secondaire, ils reconnaissent bénéficier de meilleures conditions de travail tout en soulignant leur fort investissement auprès des élèves. Très attachés à leur discipline qui guide leurs activités, ils doivent multiplier les rôles de sélectionneur, d'entraîneur et de préparateur aux concours à des degrés divers selon les établissements. Les neufs proviseurs interrogés soulignent presque tous leur faible pouvoir d'intervention sur le recrutement et le fonctionnement internes des classes préparatoires qui apparaissent finalement comme une composante autogérée par les professeurs, avec ses codes et ses pratiques particulières (« colles »). D'où de réelles difficultés selon eux à insuffler une politique d'ouverture sociale ; politique qui soulève de la part des enseignants et des proviseurs des réticences d'ordre organisationnel et la crainte de perdre en efficacité. Toutefois, les problèmes se posent différemment entre les établissements à faible effectif et moins prestigieux, pour qui la difficulté majeure est le recrutement, et les établissements à forte attractivité très attachés à leur notoriété et à leur performance.

La deuxième étude porte sur le tiers des CPGE de l'académie nantaise hébergée par des établissements privés sous contrat. Gérald Houdeville et Robert Martin ont procédé à des entretiens auprès de chefs d'établissements, de responsables [N=10] et d'enseignants [N=13] de ces classes 67 enseignants ont également pu répondre à un questionnaire. La distribution territoriale de ces classes est à la fois forte (en nombre) et irrégulière (implantation inégale, faible probabilité d'une prochaine augmentation de l'offre). En termes de flux, le solde est défavorable au privé : peu ou pas de poursuite d'études d'élèves de terminale vers les CPGE de l'établissement, la population de ces classes est donc principalement issue d'autres établissements privés, d'autres régions ou composée d'élèves du public ayant été refusés. Les personnels interrogés assument le statut de prépa de proximité qui s'est imposé à eux (émergence tardive des CPGE dans le privé, prééminence locale d'établissements publics) dans les plus « grosses » institutions, on envisage toutefois un repositionnement dans l'avenir : ils ne se représentent pas leur offre de formation de

moindre réputation sur le marché des prépas comme un handicap mais comme une opportunité pour affirmer un projet propre de formation (prise en compte et accompagnement de la personne de l'élève). Pour les responsables, il y va de la cohérence du projet éducatif dans leur établissement. De leur côté, les enseignants soulignent qu'il est possible de concilier scolarité en prépa et soutien indispensable à chacun. Il y a probablement lieu de mettre en relation, également, leur propension à ainsi adapter, non leur niveau d'exigence, mais, dans une certaine mesure, leur démarche d'enseignement, avec leurs parcours individuels.

Pour compléter l'analyse des disparités territoriales, Hélène Buisson-Fenet compare les régulations opérées dans deux établissements « prescripteurs » situés respectivement dans l'académie de Nantes et dans l'académie d'Aix-Marseille. A partir d'une monographie de ces deux établissements (offre de formation, pilotage, observation des commissions de sélection, analyse secondaire des fichiers de recrutement dans la filière MPSI), elle montre que ceux-ci occupent une place centrale en matière d'offre de formation et dans le copilotage national des CPGE mais qu'ils rencontrent des difficultés à répondre au défi d'une démocratisation « qualitative » de leur recrutement. Ils se différencient néanmoins sur ce dernier point en favorisant tantôt un recrutement externe des candidats, tantôt un endorecrutement qui résulte au sein de l'établissement d'une préparation et d'une orientation anticipées, bien avant le baccalauréat, de leurs propres élèves.

#### **4. Les politiques d'ouverture sociale et les dispositifs innovants de l'Education nationale, des collectivités territoriales et des établissements d'enseignement**

Le dernier axe examine les dispositifs mis en place par les grandes écoles ; dispositif dont l'objectif est de contribuer à la diversification sociale des étudiants inscrits dans les filières d'élite (Allouch et Buisson-Fenet, 2008 ; Dutercq, 2008 ; van Zanten, 2010). Une première recherche réalisée par Agnès van Zanten et Margaux le Gouvello compare le dispositif d'accompagnement de Sciences Po (Paris) et le programme BRIO développé dans une école de Management (Audencia Nantes). Si les deux dispositifs poursuivent formellement les mêmes buts, leurs procédures divergent : une voie de recrutement sélective a été ouverte aux élèves « *méritants* » scolarisés dans des établissements en Zone d'Education Prioritaire ayant signé une convention avec Sciences Po. Avec l'appui financier de trois entreprises, Audencia s'est associé à des lycées de la région nantaise pour encourager des lycéens de milieu modeste à entreprendre des études supérieures, en organisant des ateliers « *d'ouverture culturelle et de développement personnel* » pris en charge par des tuteurs. A défaut d'une efficacité avérée de ces dispositifs, les auteures émettent l'hypothèse que ces derniers ont été l'occasion d'instaurer de nouveaux modes de régulation par la contractualisation et le partenariat entre établissements d'enseignements supérieurs, établissements secondaires, administrations éducatives locales et entreprises.

Catherine Nafti Malherbe étudie le rapport aux savoirs des étudiants intégrant une école d'ingénieur privée Lassalienne à partir d'un questionnaire adressé à tous les étudiants de l'école et d'entretiens collectifs. Contrairement à Sciences Po ou Audencia, cette école n'a pas directement aménagé de dispositif d'ouverture sociale mais défend une forme d'ouverture par son recrutement – essentiellement des sortants des instituts technologiques universitaires et des sections de techniciens supérieurs - et ses pratiques pédagogiques

ouvertes sur le monde professionnel. En première année, les étudiants décrivent positivement leurs rapports à l'école. Ils lui sont reconnaissants d'avoir retenu leur candidature et sont séduits par le fonctionnement de l'école teinté d'entraide, de tutorat, de proximité entre les étudiants et les enseignants. Toutefois, à l'issue de la deuxième année, les propos deviennent plus critiques, notamment parmi les étudiants ayant suivi auparavant une formation technique qui considèrent que les savoirs abstraits sont trop présents.

Au final, les trois dispositifs caractérisent les multiples formes que peuvent prendre les politiques d'ouverture sociale : parrainage institutionnel, acculturation des prétendants et des élus, « discrimination positive »...

**Christophe Michaut**  
**CREN, Université de Nantes**

## **Bibliographie**

Adangnikou, N. (2007). *Une évaluation de l'efficacité de l'enseignement supérieur français : le cas des classes préparatoires scientifiques*. Doctorat en Sciences de l'éducation, Université de Bourgogne.

Allouch, A. & Buisson-Fenet, H. (2008). Diversification des élites et repositionnement organisationnel : le cas des politiques d'ouverture sociale en France, et d'*outreach* en Angleterre, Cahiers de recherches sur l'éducation et les savoirs, 7, 155-171.

Belhoste, B. (2003). *Historique des classes préparatoires aux grandes écoles*. Communication présentée au colloque Démocratie, classes préparatoires et grandes écoles, Paris : Ecole Normale Supérieure, 16 et 17 mai 2003, consulté le 6 octobre 2010 sur le site : <http://www.prepas.org/communication/colloquedemocratie/BrunoBelhoste.htm>

Bodin, Y. (2007). *La diversité sociale et l'égalité des chances dans la composition des classes préparatoires aux grandes écoles*. Rapport d'information du Sénat, n°441, 163 p.

Duru-Bellat, M. & Kieffer, A. (2008). Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités. *Population*, 63 (1), 123-157.

Dutercq, Y. (2008). Introduction, *Education et sociétés*, 1/2008 (n° 21), 5-16.

Euriat, M. & Thélot, C. (1995). Le recrutement social de l'élite scolaire en France: évolution des inégalités de 1950 à 1990, *Revue française de sociologie*, vol. 36-3, 403-438.

Giret, F. (2009). L'évolution des conditions d'insertion professionnelle des étudiants. in Gruel, L., Galland, O. & Houzel, G (dir.). *Les étudiants en France : Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 331-348.

Lahire, B. (1997). *Les manières d'étudier*. Paris : La Documentation française.

Lemaire, S. (2008). Disparités d'accès et parcours en classes préparatoires, *note d'information*, 08-16.

Michaut, C. (à paraître). Réussite, échec et abandon des études dans l'enseignement supérieur français : quarante ans de recherche, in Michaut, C. & Romainville, M. (dir.). *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*. Bruxelles : De Boeck.

*Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. (2010), Paris : DEPP.

van Zanten, A. (2010). L'ouverture sociale des grandes écoles : diversification des élites ou renouveau des politiques publiques d'éducation ?, *Sociétés contemporaines*, 69-96.